

## DECISION DU PRÉSIDENT

1-Commande Publique  
1.1-Marchés publics

N° DP- 2023-7

**Objet :** CDC23012 Exploitation d'un service de transport public de voyageurs à la demande "TADAMI" sur le territoire de la Commune de Vire Normandie, membre de l'Intercom de la Vire au Noireau

Le Président de la communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau » ;  
Vu l'article L.5211-10 du Code Général de Collectivités Territoriales ;  
Vu la délégation du Conseil Communautaire accordée au Président par délibération n° D2020-7-2-3 du 16 juillet 2020 et n°D2023-1-1-8 du 9 février 2023 ;  
Vu le code de la commande publique,  
Vu la proposition présentée par la société Voyages Robert,

### DÉCIDE

**Article 1 :** De signer l'accord-cadre CDC 23012 Exploitation d'un service de transport public de voyageurs à la demande "TADAMI" sur le territoire de la Commune de Vire Normandie, membre de l'Intercom de la Vire au Noireau avec **Voyages Robert** domicilié à place du colonel CANDAU - 14410 VALDALLIERE.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 13 mois à compter du 1er Août 2023, il prendra fin le 31 Août 2024.

Le montant maximum des prestations, indiqué à l'acte d'engagement, est de 35 000.00 euros HT.

**Article 2 :** Madame la Directrice de la Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée :

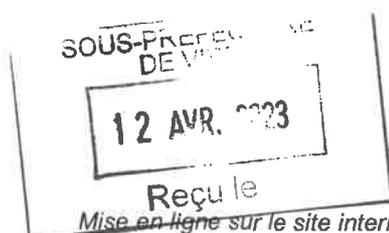
- au contrôle de légalité de la Sous-préfecture de Vire,
- à Monsieur le Trésorier Principal, comptable public
- à/aux intéressé(s).

Conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du CGCT, Monsieur le Président informera le Conseil Communautaire de cette décision, lors de la séance la plus proche.

**Article 4 :** Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc - 14000 CAEN, ou sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Fait à Vire Normandie  
Le 11 avril 2023

Le Président de l'Intercom de la Vire au Noireau,  
M. Marc ANDREU SABATER



Mise en ligne sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau <https://www.vireaunoireau.fr/> rubrique « actes administratifs », le : 12 AVR. 2023

Décision du président n°DP-2023-7 du 11 avril 2023

